

## **Contremaître des travaux publics**

Relevant du Directeur Général, le Contremaître des travaux publics évolue à la tête d'une jeune équipe de travailleurs. Il doit coordonner le travail des membres de son équipe sur la totalité du territoire de la Ville.

Pour ce faire, il bénéficie d'une flotte d'équipements complète et variée et d'un environnement de travail sain et stimulant.

### **Le mandat consiste à :**

- Planifier et superviser l'exécution des travaux de voiries,
- Coordonner les travaux d'entretien des parcs et des bâtiments de la ville;
- Superviser les travaux de déneigement;
- Assurer la gestion de l'équipe des travaux publics dans son ensemble;
- Collaborer avec le Directeur des infrastructures;
- Voir à l'amélioration des méthodes de travail;

### **Requis :**

- Expérience dans un poste similaire (3 à 5 ans minimum);

### **Atout :**

- Certificats de qualification en eau potable et/ou traitement des eaux usées;

Travailler pour la Ville de Portneuf, c'est joindre tes forces à une équipe multidisciplinaire qui a la volonté de bien servir les citoyens et qui est ouvert aux idées;

C'est travailler pour un employeur qui désire faire rayonner ses employés et développer leurs compétences;

C'est avoir accès à une couverture d'assurance collective complète incluant une assurance dentaire;

C'est obtenir 3 semaines de vacances payées après seulement 1 an d'ancienneté;

C'est disposer de 10 journées mobiles payées;

C'est bénéficier d'un REER collectif avantageux avec une cotisation de 6.5% de la part de l'employeur;

N'attends plus! Fais parvenir ta candidature à Vincent Lévesque Dostie, directeur général : [vincent.levesquedostie@villedeportneuf.com](mailto:vincent.levesquedostie@villedeportneuf.com)

Nous communiquerons uniquement avec les candidatures retenues.

Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.